



de FAYE

41100

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 février 2024

Membres en exercice : 10
Membres présents : 9

Date de la convocation
12/02/2024

BUDGET
COMMUNE
APPROBATION DU
COMPTE DE GESTION
2023

Délibération n°10-2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six février, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Annette GARNIER, Maire

Présents : Mmes GARNIER Annette, LUCAS Nathalie, MM. BUTTIEU Philippe, DAURON Régis, CHARDON Francis, DRUAIS Joël, LANCELIN Aurélien, PERCHE Francis, SAVOIRE Emmanuel

Excusé/Pouvoir :
M. NEDELEC Frédéric a donné pouvoir à M. Emmanuel SAVOIRE

Secrétaire de séance : M. Philippe BUTTIEU

Le conseil municipal, après avoir entendu la lecture du compte de gestion dressé par M. Dupin Gilles, receveur municipal à Vendôme, en tous points identiques au compte administratif dressé par l'ordonnateur,

- Approuve le compte de gestion dressé par M. Dupin Gilles, receveur municipal à Vendôme
- Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme au registre

Le Maire,
Annette GARNIER



Résultats budgétaires de l'exercice

50600 - FAYE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	196 154,00	210 740,00	406 894,00
Titres de recette émis (b)	176 307,26	170 703,76	347 011,02
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	176 307,26	170 703,76	347 011,02
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	196 154,00	210 740,00	406 894,00
Mandats émis (f)	111 070,85	111 193,36	222 264,21
Annulations de mandats (g)		131,59	131,59
Dépenses nettes (h = f - g)	111 070,85	111 061,77	222 132,62
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	65 236,41	59 641,99	124 878,40
(h - d) Déficit			

041035 1100810-20240226-10-11-2024-B
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 04/03/2024
 Publication : 26/02/2024
 Pour l'autorité compétente par délégation



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services personnalisés

0600 - FAYE

EXERCICE 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
- Budget principal					
Investissement	-83 093,92		65 236,41		17 857,51
Fonctionnement	163 451,53	83 093,92	59 641,99		139 999,60
TOTAL I	80 357,61	83 093,92	124 878,40		122 142,09
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	80 357,61	83 093,92	124 878,40		122 142,09

041 214 100810-20240226-10-11-2024-BE
 Réception par le préfet le 04/03/2024
 Publication : 26/02/2024
 Pour l'autorité compétente par délégation





**ETAT DES RESTES A RÉALISER DE RECETT
(RECETTES JURIDIQUEMENT CERTAINES)**

Exercice 2023 - Document établi le 08/01/2024

Collectivité : 50600

**COMMUNE DE FAYE
12 RUE DU CHATEAU**

41100 FAYE

Chapitre ou opération Article	Libellé	Prévu	Titres émis	Crédits à annuler	Restes à réaliser		Chapitre ou opération Article M57
					Montant	N° d'arrêtés, contrat de prêt, délibération de la collectivité attrib.	
	Section de Fonctionnement						
	Total Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Section d'Investissement						
10 / 10222	FCTVA	5 300,00	5 350,60	-50,60	0,00		
10 / 10226	Taxe d'aménagement	0,00	1 165,94	-1 165,94	0,00		
10 / 10251	Dons et legs en capital	0,00	300,00	-300,00	0,00		
13 / 1321	Etat et établissements nationaux	0,00	9 336,80	-9 336,80	0,00		
13 / 1323	Départements	39 700,00	34 000,00	5 700,00	0,00		
13 / 13251	GFP de rattachement	0,00	760,00	-760,00	0,00		
13 / 1326	Autres établissements publics locaux	0,00	9 016,00	-9 016,00	0,00		
13 / 1328	Autres	6 760,00	5 700,00	1 060,00	0,00		
13 / 13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	33 300,08	27 584,00	5 716,08	0,00		
	Total Investissement	85 060,08	93 213,34	-8 153,26	0,00		
	TOTAL DES RECETTES	85 060,08	93 213,34	-8 153,26	0,00		

Arrêté le présent document à la somme de : 0,00 Euros.

Certifié sincère.
Cachet et Signature



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2024
 Publication : 26/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



**ETAT DES RESTES A RÉALISER DE DÉPENS
 (DÉPENSES ENGAGÉES NON MANDATÉES)**

Exercice 2023 - Document établi le 08/01/2024

Collectivité : 50600
**COMMUNE DE FAYE
 12 RUE DU CHATEAU**

41100 FAYE

Chapitre ou opération Article	Libellé	Prévu	Mandats émis	Crédits à annuler	Restes à réaliser		Chapitre ou opération Article M57
					Montant	N° du bon de commande ou du marché Date de signature	
Section de Fonctionnement							
	Total Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00		
Section d'Investissement							
16 / 1641	Emprunts en euros	8 643,00	8 642,43	0,57	0,00		
21 / 2128	Autres agencements et aménagements	0,00	15 637,02	-15 637,02	0,00		
21 / 21316	Equipements du cimetière	5 000,00	4 530,00	470,00	0,00		
21 / 21318	Autres bâtiments publics	0,00	50 803,20	-50 803,20	0,00		
21 / 21351	Bâtiments publics	55 000,00	0,00	55 000,00	0,00		
21 / 2151	Réseaux de voirie	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00		
21 / 21534	Réseaux d'électrification	34 000,00	27 294,00	6 706,00	0,00		
21 / 2158	Autres installations matériel et outillage te	4 000,00	2 160,00	1 840,00	0,00		
21 / 21728	Autres agencements et aménagements	1 417,08	0,00	1 417,08	0,00		
21 / 217311	Bâtiments administratifs	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00		
21 / 21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	242,00	-242,00	0,00		
21 / 21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00		
21 / 2188	Autres	1 000,00	1 762,20	-762,20	0,00		
	Investissement - Comptes avec ou sans opérations	113 060,08	111 070,85	1 989,23	0,00		
	TOTAL DES DÉPENSES	113 060,08	111 070,85	1 989,23	0,00		

Certifié sincère.
 Cachet et Signature



Arrêté le présent document à la somme de : 0,00 Euros.



FAYE - BUDGET PRINCIPAL

Note de présentation brève et synthétique

Du compte administratif 2023

L'article L2313-1, L 3313-1 et L 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. D'autre part, la loi NOTRÉ du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

I .Contexte général

Populations légales (source Insee)

Population municipale au 1^{er} janvier 2023 : 225 - Population comptée à part au 1^{er} janvier 2023 : 5
Population totale au 1^{er} janvier 2023 : 230

Produits des impôts de l'année 2023

Les bases d'imposition de la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti évoluent chaque année. La commune quant à elle a décidé de fixer les taux comme suit :

- Taxe foncier non bâti : 40,72 %
- Taxe foncier bâti : 40.74 %
- Taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale pour 2023 soit 13.23 %.

II .Priorités du budget

L'objectif est de maîtriser les charges de fonctionnement afin de préserver notre capacité d'autofinancement et maintenir un montant de dépenses correspondant aux besoins de la commune.

Le budget est voté en même temps que le compte administratif de l'année antérieure.

III. Détail des sections

Section de Fonctionnement

La section de fonctionnement en dépense est de 111 061,77 €.

1.1 Dépenses de fonctionnement

Chapitre	CA 2022	CA 2023	variation en €
011 - Charges à caractère général	33 080,06	31 036,92	-2 043,14
012 - Charges de personnel et frais assimilés	18 344,18	18 771,86	427,68
014 – Atténuation de produits	16 649,00	16 649,00	0
65 - Autres charges de gestion courante	34 245,19	40 325,32	6 080,13
66 - Charges financières	4 656,37	4 278,67	377,70
TOTAL	106 974,80	111 061,77	

1.2 Recettes de fonctionnement

Pour l'autorité compétente par délégation



Chapitre	CA 2022	CA 2023	variation en €
"002-Résultat de fonctionnement reporté	98 322,64	80 357,61	-17 965,03
70 - Produits des services, du domaine	1 360,95	1 899,00	538,05
73 - Impôts et taxes	51 822,88	43 752,19	-8 070,69
731 - Fiscalité	70 593,00	77 701,00	7 108,00
74 - Dotations, subventions et participations	42 696,05	45 008,18	2 312,13
75 - Autres produits de gestion courante	5630 ,41	2 341,95	-3 288,46
76 – produits financiers	0,40	0,54	0,14
TOTAL	270 426,33	251 061,37	

Section d'investissement

La section d'investissement en dépenses est de 194 164,77 €.

1.1 Dépenses d'investissement

Chapitre	CA 2022	CA 2023	variation en €
"001" - Solde d'exécution	23 204,60	83 093,92	59 889,32
16 - Emprunts	8 264,73	8 642,43	377,70
20 - Immobilisations incorporelles	0	0	0
21 - Immobilisations corporelles	97 705,84	102 428,42	4 722,58
TOTAL		194 164,77	

La section d'investissement en recettes est de 176 307,26 €

1.2 Recettes d'investissement

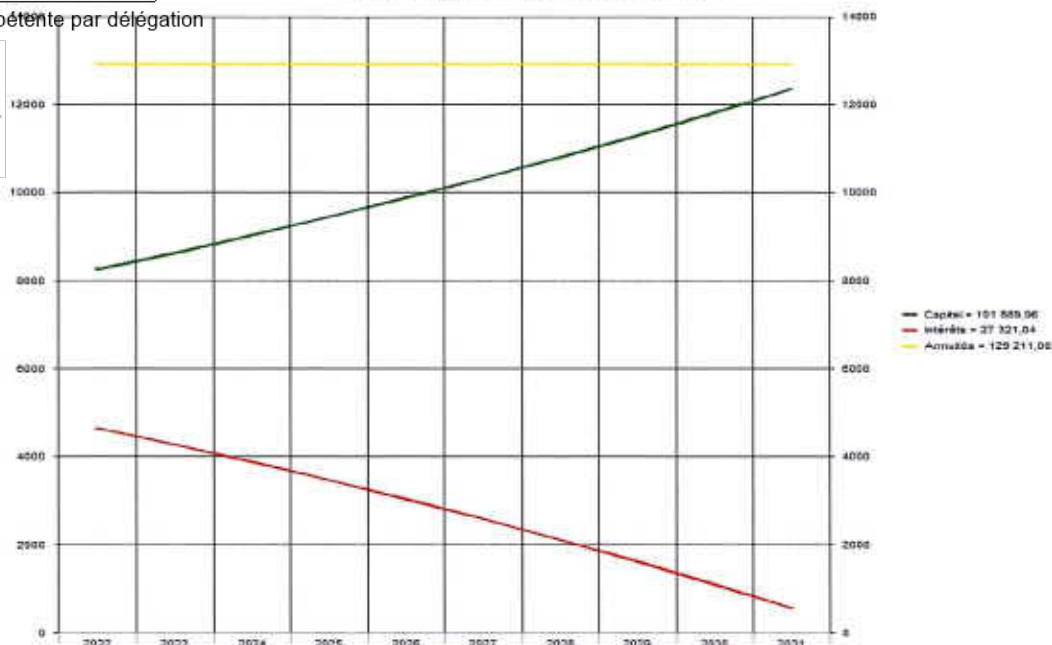
Chapitre	CA 2022	CA 2023	variation en €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	29 781,25	89 910,46	60 129,21
13 – Subventions d'investissement	16 300,00	86 396,80	70 096,80
001 – Excédent antérieur reporté			
TOTAL	46 081,25	176 307,26	

IV. Endettement de la commune

01/05/2007	200 000,00	3 072,06	9 849,04	0,00	12 921,10
01/11/2008	190 150,96	4 344,95	8 576,15	0,00	12 921,10
01/11/2009	181 574,81	8 297,97	4 623,13	0,00	12 921,10
01/11/2010	176 951,68	8 086,69	4 834,41	0,00	12 921,10
01/11/2011	172 117,27	7 865,76	5 055,34	0,00	12 921,10
01/11/2012	167 061,93	7 634,73	5 286,37	0,00	12 921,10
01/11/2013	161 775,56	7 393,14	5 527,96	0,00	12 921,10
01/11/2014	156 247,60	7 140,52	5 780,58	0,00	12 921,10
01/11/2015	150 467,02	6 876,34	6 044,76	0,00	12 921,10
01/11/2016	144 422,26	6 600,10	6 321,00	0,00	12 921,10
01/11/2017	138 101,26	6 311,23	6 609,87	0,00	12 921,10
01/11/2018	131 491,39	6 009,16	6 911,94	0,00	12 921,10
01/11/2019	124 579,45	5 693,28	7 227,82	0,00	12 921,10
01/05/2020	117 351,63	5 362,97	7 558,13	0,00	12 921,10
01/05/2021	109 793,50	5 017,56	7 903,54	0,00	12 921,10
01/05/2022	101 889,96	4 656,37	8 264,73	0,00	12 921,10
01/05/2023	93 625,23	4 278,67	8 642,43	0,00	12 921,10
01/05/2024	84 982,80	3 883,71	9 037,39	0,00	12 921,10
01/05/2025	75 945,41	3 470,71	9 450,39	0,00	12 921,10
01/05/2026	66 495,02	3 038,82	9 882,28	0,00	12 921,10
01/05/2027	56 612,74	2 587,20	10 333,90	0,00	12 921,10
01/05/2028	46 278,84	2 114,94	10 806,16	0,00	12 921,10
01/05/2029	35 472,68	1 621,10	11 300,00	0,00	12 921,10
01/05/2030	24 172,68	1 104,69	11 816,41	0,00	12 921,10
01/05/2031	12 356,27	564,83	12 356,27	0,00	12 921,10



ÉTAT PRÉVISIONNEL DE LA DETTE - 20200 COMMUNE DE FAYE



V. Niveau des taux d'imposition

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a modifié les modalités de vote de taux pour les communes, en particulier le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Depuis 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes. Le conseil municipal ne s'exprime plus sur le vote du taux de la taxe d'habitation.

Après avoir voté, le conseil municipal a fixé les taux suivants pour 2023 :

- Taxe foncier non bâti : 40,72 %
- Taxe foncier bâti : 40,74 %
- Taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale pour 2023 soit 13,23 %.

VI. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Les effectifs de la commune se répartissent comme suit : Catégorie B : 1 agent à temps non complet

- 1 rédacteur fonction secrétaire de mairie 12/35^{ème}

Les charges de personnel restent égales depuis plusieurs années.



Fait le 26 février 2024

Le Maire, Annette GARNIER

Accusé certifié exécutoire

Département de LOIR-ET-CHER

Reception par le préfet : 04/03/2024

Publication : 26/02/2024

Arrondissement de VENDÔME

Pour l'autorité compétente par délégation



de FAYE

100

Membres en exercice : 10
Membres présents : 9**Date de la convocation**

12/02/2024

BUDGET COMMUNE

APPROBATION DU

COMPTE

ADMINISTRATIF 2023

Délibération n°11-2024EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 26 février 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six février, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Annette GARNIER, Maire

Présents : Mmes GARNIER Annette, LUCAS Nathalie, MM. BUTTIEU Philippe, DAURON Régis, CHARDON Francis, DRUAIS Joël, LANCELIN Aurélien, PERCHE Francis, SAVOIRE Emmanuel

Excusé/Pouvoir :

M. NEDELEC Frédéric a donné pouvoir à M. Emmanuel SAVOIRE

Secrétaire de séance : M. Philippe BUTTIEU

Conformément à l'article L 2121-4 du CGCT, le Maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif, le conseil municipal siège alors sous la présidence de M. Dauron Régis.

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

. résultats reportés	80 357,61
. dépenses de l'exercice	111 061,77
. recettes de l'exercice	170 703,76
. résultat de l'exercice	59 641,99
. résultat de clôture 2023	139 999,60

Section d'investissement

. résultat de clôture 2022	- 83 093,92
. dépenses de l'exercice	111 070,85
. recettes de l'exercice	176 307,26
. résultat de l'exercice	65 236,41
. résultat de clôture 2023	- 17 857,51

Restes à réaliser

. Solde	0,00
---------	------

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme au
Le Maire, Annette GARNIER



Accusé certifié exécutoire	V - ARRETE ET SIGNATURES	V
Réception par le préfet : 04/03/2024 Publication : 26/02/2024	ARRETE ET SIGNATURES	ARS
Pour l'autorité compétente par délégation		



Nombre de membres en exercice : 10
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 VOTES : Pour : 6
 Contre : 1
 Abstentions : 1
 Date de convocation : 12/02/2024

Présenté par DAURON Régis,
à FAYE, le 26/02/2024.

Délibéré par le conseil municipal réuni en session ordinaire,
à FAYE, le 26/02/2024.

Les membres du conseil municipal.

BUTTEU Philippe

DAURON Régis

CHARDON Francis

DRUAIS Joël

LANCÉLIN Aurélien

LUCAS Nathale

NEDELEC Frédéric

PERCHE Francis

SAVOIRE Emmanuel

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en _____ préfecture, le 29/02/2024
et de la publication le 29/02/2024 à Faye

Page n° _____